

ECHOS de la Fondation

Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique



Editorial

Pr Philippe Noirhomme

Le mécénat privé est un complément indispensable pour permettre aux équipes des Cliniques Saint-Luc de prodiguer des soins de référence, et de rester à la pointe en matière de recherche scientifique et de nouveaux développements médicaux.

En tant que Directeur clinique responsable pour la Fondation Saint-Luc au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc, je suis heureux aujourd'hui de pouvoir m'adresser à vous dans le cadre de cette première édition de l'année 2010.

2009 fut une année charnière pour la Fondation Saint-Luc. Nous avons confirmé notre positionnement en tant qu'**unique porte d'entrée pour le mécénat aux Cliniques universitaires Saint-Luc**. Ce positionnement très clair est important pour les mécènes qui identifient ainsi la porte d'entrée du mécénat à Saint-Luc, mais aussi pour les scientifiques et les soignants de notre institution afin qu'ils relaient le message dans et hors de l'hôpital. La Fondation confère ainsi une visibilité importante au mécénat avec un message homogène et une centralisation des dons.

La Fondation Saint-Luc se développe bien entendu en respectant les différentes asbl oeuvrant à Saint-Luc.

Au travers de nos différents événements, mais aussi via notre publication trimestrielle « Les Echos de la Fondation », nous avons également tenté de diffuser un autre message que nous jugeons important pour nos mécènes : **tout euro versé à la Fondation est entièrement consacré aux projets que nous soutenons**. Nous pensons qu'il est rassurant pour nos donateurs et bénéficiaires de savoir que les dons affectés sont intégralement consacrés à la recherche et au bien-être des patients de Saint-Luc, bénéficiaires ultimes de toute action de la Fondation. Il n'y a donc, jusqu'à ce jour, aucun prélèvement effectué sur l'intégralité du don perçu.

Nous suscitons chez nos mécènes l'**intérêt d'effectuer des dons sous différentes formes**, comme le **don par testament ou le legs en duo**. Ces deux exemples constituent des alternatives intéressantes pour marquer son soutien financier à nos projets. Nous avons en effet constaté que de nombreux patients souhaitent montrer leur reconnaissance envers certains services médicaux, sans savoir comment y parvenir.

Je tiens encore à souligner que notre Fondation est devenue **Fondation d'utilité publique** depuis septembre 2009. C'est une étape importante. Nous espérons que cela pourra nous donner accès à de grands fonds philanthropiques.

Autant de faits marquants en 2009 qui positionnent désormais la Fondation Saint-Luc comme un acteur incontournable dans le paysage du mécénat de notre institution.

A présent, je me réjouis de laisser place à nos lauréats boursiers et cliniciens-chercheurs 2010 : qui sont-ils et où vont-ils ? Tant d'hommes et de femmes ayant présenté au Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc des projets passionnnants qui, une fois de plus, soulignent l'humanisme et l'excellence au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Philippe NOIRHOMME
Directeur clinique
aux Cliniques universitaires Saint-Luc,
Président du Bureau exécutif
de la Fondation Saint-Luc,
Chef du Département cardiovasculaire

R emise des B ourses p.2



SOMMAIRE

Remise des bourses de la Fondation : découvrez les boursiers et cliniciens-chercheurs 2010	p. 2-3
L'Institute of neurosciences (IoNS) dynamise les neurosciences à l'UCL	p. 4
Chirurgie colorectale : retour à l'autonomie dès J+3	p. 4
Chirurgie maxillo-faciale : les médecins font confiance à la Fondation	p. 5
Les clowns à l'hôpital : des soins encore plus humains	p. 5
Déjeuner scientifique : des mécènes et des chercheurs	p. 6
Gala 2009 et visite des jardins : encore merci !	p. 6
Avez-vous pensé au legs en duo pour soutenir la Fondation ?	p. 7
CityParking SA offre 300 places de parking	p. 7
News des Cliniques	p. 7
Comme Corinne Boulangier, soutenez la Fondation Saint-Luc	p. 8



Excellence et Humanisme

Lauréats 2010-2011

LES BOURSIEURS ET CLINICIENS-CHERCHEURS 2010
Cette année encore des médecins et des infirmières ont bénéficié de la générosité des donateurs de la Fondation.
Merci à tous !

Le 26 avril dernier, la Fondation Saint-Luc a mis à l'honneur ses boursiers et cliniciens-chercheurs 2010.
Les boursiers pourront se perfectionner dans des centres de renommée à l'étranger.
Les cliniciens-chercheurs auront, quant à eux, la possibilité de mener à bien leur projet de recherche clinique.
Voici le détail de ces projets soutenus par la Fondation.

Bourses médecins

VERS UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE AUX URGENCES DES PATIENTS SUSPECTS D'EMBOLIE PULMONAIRE

Dr Andrea Penalza Baeza
Chef de clinique adjoint, Service des urgences



Vers un respect des stratégies diagnostiques, une rationalisation des ressources et l'amélioration de la qualité des soins chez les patients suspects d'embolie pulmonaire aux Urgences

« La recherche clinique dans le domaine de l'embolie pulmonaire est le centre d'intérêt de nombreuses équipes internationales. Mon projet vise à analyser la démarche qualité mise en place autour de la suspicion et du diagnostic de l'embolie pulmonaire aux Urgences. De cette analyse ressortiront des pistes pour tenter de l'optimiser. »

Il s'agit donc d'un double défi : médical d'une part, avec le souci majeur d'améliorer la qualité des soins aux patients par une pratique clinique rigoureuse en salle d'urgence, économique d'autre part en promouvant la rationalisation et le bon usage des examens complémentaires.

Le Dr Andrea Penalza Baeza remercie la Fondation Saint-Luc pour le soutien qu'elle apporte à ce projet de thèse de doctorat, réalisé en collaboration avec des chercheurs français et américains.

DÉVELOPPER LA MÉDECINE LÉGALE À SAINT-LUC

Dr Gregory Schmit
Médecin assistant clinicien candidat spécialiste,
Service de médecine légale

Le Dr Schmit effectuera un séjour d'un an au Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (Suisse) dans le Service du Pr Patrice Mangin.
« Ce stage me permettra d'approfondir mes connaissances en médecine légale, mais aussi d'acquérir une expérience pratique de l'analyse génétique dans le domaine judiciaire. »

A terme, le Dr Schmit a pour objectif de développer un pôle d'expertise génétique au sein du projet d'Unité de médecine légale à Saint-Luc et de mettre sur pied un centre de référence dans les principaux domaines de l'expertise génétique.

Bourses d'humanisation

DES CLOWNS POUR TOUS LES ENFANTS

Martine Delrée
Comédienne-clown et responsable de l'animation pédiatrique
Paolo Doss
Clown



Martine Delrée et Paolo Doss souhaitent égayer le quotidien des enfants hospitalisés à Saint-Luc par la présence de clowns. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, Trot'nette et Payoyo, deux clowns drôles, tendres et attachants, passeront une journée avec les enfants pendant 45 semaines par an. Ils répartiront ces journées entre tous les services de pédiatrie, ce qui assurera en moyenne un passage tous les 15 jours dans chaque unité de soins.

Bourse Œuvre du Calvaire-Malte

UNE EXPOSITION POUR PRÉSENTER LES SOINS PALLIATIFS AU GRAND PUBLIC

Dr Marianne Desmedt
Médecin, Chef clinique, Unité de soins continus



A travers une exposition sur les soins palliatifs, le Dr Marianne Desmedt poursuit quatre objectifs : faire connaître les soins palliatifs au grand public et aux professionnels de la santé, susciter un questionnement sur la fin de vie, renforcer la visibilité et l'image de marque de l'Unité des soins continus et des Cliniques universitaires Saint-Luc, et enfin développer un projet de service permettant de consolider les liens professionnels au sein de l'Unité.

Cette exposition se tiendra à Bruxelles dans le courant du premier trimestre 2011 et durera quatre à six semaines.





Mandats de cliniciens-chercheurs

UTILISER DES CELLULES SOUCHES EN TOUTE SÉCURITÉ

Dr Isabelle Scheers

Médecin assistant spécialiste néonatalogie, Service de pédiatrie



Les maladies métaboliques du foie chez l'enfant se caractérisent par un déficit en une seule protéine. Ce déficit suffit à dérégler la fonction d'un, voire plusieurs organes. « Des études nous ont permis de montrer que 10 à 15 % de cellules fonctionnelles étaient suffisantes pour palier au déficit et rendre une vie quasi normale à ces patients. »

Dans un tel contexte de manque d'organe source, le Laboratoire d'hépatologie et de thérapie cellulaire a mis en évidence une cellule souche progénitrice issue du foie humain adulte ou du cordon ombilical, qui peut être multipliée *in vitro* et qui possède la fonction métabolique recherchée.

Le Dr Scheers étudie différents aspects de la sécurité d'utilisation de ces cellules destinées à la médecine régénérative du foie en clinique humaine. En parallèle, elle étudiera les facteurs impliqués dans l'instabilité génétique que l'on peut occasionnellement observer durant la phase d'expansion *in vitro*.

« L'ensemble des résultats de cette étude devraient nous permettre de définir que les cellules souches dérivées du foie humain et du cordon ombilical sont sûres pour l'utilisation en thérapie humaine des déficits innés du métabolisme. »

La bourse octroyée par la Fondation Saint-Luc permettra au Dr Scheers de poursuivre ses recherches pendant un an à mi-temps.

ÉTUDE DE LA CAPACITÉ D'UNE GREFFE DE « CELLULES SOUCHES D'ORIGINE GRAISSEUSE »

Dr Thomas Schubert

Médecin assistant clinicien candidat spécialiste, Service de chirurgie orthopédique et traumatologique – Banque de tissus de l'appareil locomoteur



Le Dr Thomas Schubert étudie la capacité d'une greffe de « cellules souches d'origine graisseuse » à combler une perte de substance osseuse. « Le but de ces recherches vise à solutionner la problématique des non-consolidations osseuses. Il s'agit de parvenir à combler une perte de substance, qu'elle soit post-traumatique ou suite à un geste chirurgical ; par exemple de résection d'une tumeur. »

Cette greffe est actuellement testée sur un modèle animal (qui reçoit ses propres cellules souches). Le Dr Schubert évaluera la reconstruction osseuse par scanner et histologie.

Dans un second temps, cette expérience sera réalisée dans un cadre d'allogreffe dans lequel un animal recevra les cellules souches d'un autre individu, en vue d'étudier la réponse immunitaire et la capacité fonctionnelle de ces dernières. Ceci permettrait d'avoir un « stock » disponible de cellules souches adipeuses prêtes à l'emploi.

« Ces travaux pré-cliniques permettront rapidement de déboucher sur une étude clinique d'autotransplantation de cellules souches adipeuses en chirurgie orthopédique. »

La Fondation octroie au Dr Schubert une bourse de recherche pour un an à temps plein.

Les mandats de cliniciens-chercheurs sont octroyés par la Fondation à de jeunes médecins en voie de spécialisation ou déjà spécialistes pour les aider à se confronter avec le domaine de la recherche fondamentale ou clinique. Ces jeunes médecins vont entreprendre, avec des mentors, un projet de recherche dans leur domaine de compétence. La Fondation les soutiendra pendant un temps donné, après quoi, ils devront explorer le monde – parfois complexe – du financement de la recherche pour poursuivre leur travail.

CHERCHER DES NOUVEAUX TRAITEMENTS POUR LES PATHOLOGIES CHRONIQUES DES MUQUEUSES DU NEZ ET DES SINUS

Dr Cloé Hupin

Médecin assistant clinicien candidat spécialiste, Service d'oto-rhino-laryngologie



Le Dr Hupin étudiera l'immunité sécrétoire de la muqueuse respiratoire supérieure dans différents phénotypes de pathologies naso-sinusniennes, avec pour hypothèse que le transport d'immunoglobuline A (l'IgA est un anticorps qui tapisse les muqueuses du nez et des voies respiratoires supérieures et contribue à nos défenses de première ligne aux agents toxiques, infectieux ou allergisants que nous respirons continuellement) pourrait être déficitaire dans la sinusite chronique. Cette hypothèse sera explorée *in vivo* et *in vitro*.

Le Dr Hupin a reçu une bourse de la Fondation Saint-Luc pour poursuivre ses travaux de recherche pendant un an à mi-temps.

LES THÉRAPIES MOLÉCULAIRES CIBLÉES POUR TRAITER LE CANCER

Dr Sandra Schmitz

Résidente dans l'Unité de chirurgie cervico-faciale et rhinologie du Service d'oto-rhino-laryngologie



Un homme sur deux et une femme sur trois souffriront d'un cancer au cours de leur vie. Son incidence est en constante augmentation et, d'ici 30 ans, la population souffrant d'une pathologie cancéreuse aura doublé. Il s'agit d'un problème majeur de santé publique qui va devenir d'ici peu la première cause de mortalité, devant ainsi les maladies cardiovasculaires.

Aujourd'hui, les médecins guérissent un patient sur deux. Ces progrès sont, entre autres, dus à une meilleure prise en charge multidisciplinaire, à un dépistage plus performant et aussi à des innovations thérapeutiques. Parmi ces améliorations, le développement des thérapies moléculaires ciblées est en pleine expansion.

Les « thérapies ciblées » sont des nouveaux médicaments anti-cancéreux qui sont plus sélectifs que la chimiothérapie pour les cellules cancéreuses. Elles épargnent donc les cellules normales tout en détruisant une partie du cancer avec, comme conséquence, des traitements efficaces et moins toxiques. Leur coût est cependant élevé et elles ne sont utiles que dans des situations bien précises.

Les nouvelles thérapies ciblées ont démontré leur activité anti-tumorale dans le cancer de la tête et du cou : elles améliorent la survie globale et le pronostic de ces malades. Cependant, seule une minorité des patients répond à ces nouveaux traitements et il n'existe, à l'heure actuelle, aucun marqueur capable d'identifier les patients qui vont en bénéficier. « Nous allons mener une étude clinique chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou et traités par un anticorps contre un récepteur exprimé par ces tumeurs (récepteur au facteur de croissance épidermique). Nous étudierons les facteurs prédictifs de réponse et de résistance à cette nouvelle thérapie. Pour ce faire, la réponse anti-tumorale détectée par PET/scan sera corrélée à des marqueurs moléculaires et génétiques évalués sur les échantillons tumoraux de nos patients. » Cette étude aura un impact clinique important permettant de réorienter rapidement les patients non-répondeurs vers d'autres thérapies plus adaptées. « Outre le bénéfice évident pour nos patients, ceci permettra également de limiter les coûts liés à l'utilisation inadéquate de ces nouveaux traitements. Nous contribuerons ainsi au développement d'une médecine plus responsable et dite personnalisée. »

La Fondation Saint-Luc soutient la recherche du Dr Schmitz pendant un an à mi-temps.

La cérémonie en images - 26 - 04 - 2010



Cérémonie de la remise des bourses



Comme chaque année depuis 24 ans, des professionnels de la santé ont reçu une bourse ou un mandat de cliniciens-chercheurs de la Fondation Saint-Luc afin de mener à bien leur projet de soins ou d'humanisation des soins. La cérémonie de remise des bourses était animée par Corinne Boulangier, marraine de la Fondation. Après la présentation des boursiers, le Pr Christian Delloye, Chef du Département de chirurgie, a donné une conférence intitulée « Chirurgie et cancer : les progrès accomplis dans les sarcomes osseux ».





Dynamiser les neurosciences à l'UCL

Comprendre le fonctionnement du système nerveux et par conséquent la défaillance de ses fonctions essentielles est l'objectif des chercheurs du nouvel Institut de Neurosciences, l'IoNS, de l'UCL.

L'Institut de Neurosciences a été lancé en janvier dernier, après une année de gestation. Ses objectifs sont ambitieux : améliorer la connaissance du système nerveux et des maladies neurologiques et dynamiser la recherche en neurosciences à l'UCL.

En fournissant un environnement fertile et en facilitant l'utilisation judicieuse des ressources, l'Institut tentera d'atteindre une masse critique, d'accroître la visibilité et de susciter une dynamique envers des questions complexes que pourront résoudre de jeunes chercheurs.

L'IoNS regroupe des chercheurs aux compétences diverses et les incite à étudier le système nerveux de manière intégrée, allant de la molécule au comportement.

L'IoNS est dirigé par un bureau présidé par le Pr Jean-Noël Octave.

Cette jeune structure compte déjà plus de 200 membres (permanents et doctorants ou post-doctorants), tous très enthousiastes et motivés par les perspectives qui leur sont désormais offertes.

Trois piliers, un même objectif

Les chercheurs du nouvel Institut sont répartis selon trois pôles d'activités : cellulaire et moléculaire, système et cognition, et recherche clinique. Tous travaillent dans un même but : prodiguer des soins toujours meilleurs aux patients.

Cellulaire et moléculaire

Des spécialistes en biologie cellulaire et moléculaire et en biologie du développement du système nerveux travaillent dans ce pôle, qui concerne davantage la recherche fondamentale (en laboratoire) que clinique (au chevet du patient). Plus analytique, l'approche cellulaire et moléculaire est basée sur la conception et l'analyse de modèles animaux simples, et sur des études en culture cellulaire et tissulaire.

Système et cognition

Cette branche d'activité est plus hétérogène et regroupe la neurophysiologie, la physiologie du système nerveux. Des psychologues et des neuropsychologues intéressés par les sciences de la cognition collaborent également. Cette approche fait appel à des méthodes comme l'imagerie fonctionnelle, l'électrophysiologie *in vivo*, ainsi qu'à divers tests fonctionnels.

La recherche clinique

Ce troisième pôle concerne les cliniciens de Saint-Luc qui développent des projets de recherche à côté de leur activité clinique, au chevet du patient. « *Lorsque l'UCL s'est réorganisée en Ecoles et en Instituts (lire Les Echos de la Fondation Saint-Luc n°8), nous avons saisi l'occasion pour réorganiser les neurosciences selon nos propres règles et affinités* », explique le Pr Adrian Ivanoiu, neurologue aux Cliniques universitaires Saint-Luc et membre de l'IoNS.

Où trouver l'IoNS ?

« Pour le moment, nous sommes encore épars dans les tours facultaires de l'UCL et dans les différents services de Saint-Luc, constate Adrian Ivanoiu. Mais nous souhaiterions pouvoir disposer d'un espace propre. L'intervention du mécénat pourrait peut-être nous permettre de concrétiser ce projet. »

L'avenir de l'IoNS est prometteur. « *Les professionnels de ce secteur, chercheurs et cliniciens, ont en effet beaucoup de projets et d'attentes en commun et voient en l'IoNS une opportunité à saisir pour développer ce domaine majeur des sciences de la santé* », conclut le Pr Ivanoiu.



Le Pr Adrian Ivanoiu est neurologue à Saint-Luc et membre de l'IoNS

L'IoNS aux Cliniques universitaires Saint-Luc

Différents services, unités et groupes de cliniciens des Cliniques Saint-Luc sont impliqués dans les projets de recherche menés au sein de l'IoNS :

- Neurologie
- Centre de réadaptation neuropsychologique
- Neurologie pédiatrique
- Psychiatrie adulte
- Médecine de réadaptation motrice
- Neuro-ophthalmologie
- Pathologies du sommeil
- Neuroradiologie et neuro-imagerie médicale
- Neurochirurgie
- Otologie et perception chemosensitive

Quelques exemples de recherche clinique à l'IoNS :

- les mouvements oculaires dans la maladie de Parkinson ;
- l'étude des mouvements oculaires chez des patients souffrant de démence fronto-temporale (cette activité regroupe le Centre d'ingénierie des systèmes, d'automatique et de mécanique appliquée, l'ophtalmologie, la neurologie...) ;
- l'imagerie cérébrale dans la maladie d'Alzheimer ;
- le développement d'une plate-forme en imagerie médicale (neurologues, neuro-ophthalmologues, ORL, neurochirurgiens et psychiatres).

LES PATIENTS TÉMOIGNENT

« Ce que j'ai apprécié durant ma prise en charge par le programme Fast-Track, c'est la place prépondérante et active que l'on donne au patient, entouré par une équipe mobilisée et motivée. Cela contribue fortement à une remise sur pied très rapide ! »



« Le Fast-Track est un réseau remarquablement organisé. Une équipe compétente et enthousiaste, pleine d'intérêt pour le patient. Deux heures après mon retour en chambre après la chirurgie, j'ai pu me lever et aller manger à table. De jour en jour j'ai retrouvé ma mobilité. Le soir de ma sortie de l'hôpital, j'assistais au Banquet de la Sainte Apolline, la patronne des dentistes ! »

Ils soutiennent la Fondation



DU SOUTIEN POUR LA CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Les médecins font confiance à la Fondation

Le Pr Hervé Reyhler, Chef du Service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale, a décidé de faire un don important à la Fondation Saint-Luc. Ce généreux soutien sera affecté aux projets de recherche en chirurgie maxillo faciale.

« Lorsque je suis entré en possession d'une somme d'argent assez importante sur mon compte scientifique, je n'ai pas hésité longtemps : il me semblait évident que cet argent devait servir à soutenir des projets de recherche en chirurgie maxillo-faciale », se souvient le Pr Hervé Reyhler, Chef du Service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale. Mais par quel biais ? « La Fondation Saint-Luc me semblait tout indiquée pour cela. Lorsque Tessa Schmidburg m'a expliqué que ma contribution financière serait intégralement reversée à la recherche et que le Conseil scientifique contrôlerait chaque année l'affectation des fonds, je n'ai pas hésité. »

Le Pr Reyhler a également suggéré de proposer à ses mécènes de se diriger vers la Fondation pour soutenir la chirurgie maxillo-faciale et venir compléter ce montant. « Cette initiative est importante pour la Fondation car il s'agit là d'une preuve de confiance d'un professeur en médecine, chef de service de Saint-Luc envers le bien-fondé de nos actions », souligne Tessa Schmidburg, Secrétaire général. « C'est une reconnaissance également de la qualité et la transparence de notre gestion. La Fondation trouve dans cette action spontanée une crédibilité réaffirmée vis-à-vis des médecins de Saint-Luc, c'est-à-dire le bénéficiaire du mécénat », ajoute la jeune femme.

Cette généreuse démarche pourrait déboucher dès 2011 sur l'octroi d'une bourse ou de mandats de cliniciens-chercheurs en chirurgie maxillo-faciale. Un plus pour la recherche dans ce domaine, et pour la visibilité de cette spécialité médicale.

A souligner encore que le soutien de la Fondation Saint-Luc à la chirurgie maxillo-faciale est une première en Belgique : « Jusqu'à ce jour, aucune fondation n'a jamais soutenu cette spécialité chirurgicale », souligne le Pr Reyhler.

L'avenir en 3D

« Nous venons d'ouvrir un laboratoire de recherche en chirurgie orale et maxillo-faciale, annonce le Pr Reyhler. A ce titre, nous sommes rattachés à l'unité CHEX (chirurgie expérimentale, ndlr) de l'UCL et faisons donc partie de l'Institut de recherche expérimentale et clinique (IREC) (lire Les Echos de la Fondation Saint-Luc n°8). Grâce au soutien de la Fondation, nous allons pouvoir avancer sur les trois projets de recherche qui nous occupent actuellement », se réjouit le chirurgien.

Créer un robot

Grâce à l'imagerie médicale tridimensionnelle et à divers logiciels d'analyse de ces images, les chercheurs travaillent à la mise au point d'un robot qui permettra aux chirurgiens de s'entraîner sur des modèles en 3D, afin par exemple de préparer leurs interventions mais aussi, qui sait, un jour être eux-mêmes remplacés par des robots chirurgicaux.

Ce projet, basé sur une analyse 3D du crâne et de la face, est mené par le Dr Raphaël Olszewski, boursier de la Fondation Saint-Luc en 2008.

Greffer et reconstruire

« En collaboration avec le Pr Van Der Sloten de la KUL, nous menons un autre projet qui nous permettra, dans deux ans, de créer des modèles pour la reconstruction et la chirurgie reconstructrice après résection tumorale. Là aussi, nous utilisons l'imagerie médicale en 3D », explique le Pr Reyhler. Cette recherche pourrait être soutenue par la Fondation contre le Cancer.

Fabriquer de l'os

Avec la collaboration du Dr Denis Dufrane, Directeur de la Banque d'os et de tissus de Saint-Luc, un troisième projet (étroitement lié au précédent) est en cours. Il s'agit de prélever des cellules souches sur des patients (des cellules graisseuses par exemple) pour les transformer en os et reconstruire ensuite des mandibules et des maxillaires. Cette technique sera d'abord utilisée pour les malformations du type fentes labio-palatines (appelées aussi « bec-de-lièvre »). Le FNRS pourrait financer cette activité qui sera opérationnelle d'ici deux à cinq ans.

Des soins encore plus humains

La magie, le rêve et le rire... des notions trop rarement présentes dans le quotidien des enfants hospitalisés.

Par leur don généreux, Monsieur et Madame Guy de Cordes rendront le sourire à ces bambins, qui recevront la visite régulière de Trot'inette et Payoyo, deux clowns rigolos au cœur tendre.



Grâce au don de Monsieur et Madame de Cordes, et à la bourse de la Fondation Saint-Luc, Trot'inette et Payoyo passeront régulièrement dans chaque unité de soins de pédiatrie



Des clowns pour tous les enfants

Marie-Paule et Guy de Cordes ont offert à la Fondation Saint-Luc le moyen de soutenir le projet de Martine Delrée et Paolo Doss, alias les clowns Trot'inette et Payoyo. Ils souhaitent ainsi égayer le quotidien des enfants, mais aussi soutenir l'équipe médicale d'oncologie pédiatrique des Cliniques Saint-Luc.

« En tant que présidente de l'association « Les Enfants de Salus Sanguinis », je me sens particulièrement concernée par la condition des enfants hospitalisés, explique Madame de Cordes. Le temps semble interminable et les distractions sont rares pour ces petits patients qui effectuent parfois de longs séjours à l'hôpital et subissent des traitements lourds et pénibles. »

« Lorsque Tessa Schmidburg nous exposa qu'à côté de la recherche, la Fondation Saint-Luc développait également des projets concernant l'humanisation des soins en milieu hospitalier, nous avons été touchés par le projet de Martine Delrée et Paolo Doss, alias les clowns Trot'inette et Payoyo, poursuit Marie-Paule de Cordes. Nous connaissons bien Martine et Paolo et nous admirons leur travail. Nous apprécions tout particulièrement le respect qu'ils témoignent aux enfants ; un exemple nous a d'ailleurs frappé à ce sujet : Martine et Paolo frappent à la porte de la chambre de l'enfant avant d'y entrer... Ce geste est suffisamment rare pour être souligné. »

Par ce don, Monsieur et Madames de Cordes souhaitent également soutenir le personnel des services pédiatriques de Saint-Luc. « Ils sont exceptionnels, humains et particulièrement dévoués. Ils méritent tous nos encouragements. Nous sommes vraiment ravis de pouvoir apporter un peu de soleil à l'hôpital », concluent les généreux donateurs.

Les clowns offrent aux enfants, à leurs familles et au personnel soignant des moments de détente, de poésie et d'expression. Faisant irruption dans l'univers parfois très dur de l'hôpital, ces artisans du rire au regard décalé permettent à l'enfant de retrouver un espace de liberté où il peut à nouveau rêver, dans la tendresse et le plaisir.

« Dans un total respect des tâches et des fonctions, nous nous adaptons à chaque situation, même les plus difficiles, et nous proposons l'imaginaire et l'originalité de nos personnages, invitant les familles et le personnel soignant à oser le sourire et la joie à travers une rencontre authentique et personnalisée. En plus de nos accessoires originaux, tout ce qui se trouve dans la chambre de l'enfant peut être transformé grâce à notre imaginaire et celui de l'enfant, témoigne Martine Delrée, clown professionnel et responsable de l'animation pédiatrique à Saint-Luc. Le coup de pouce de la Fondation Saint-Luc constitue un moteur énorme pour notre projet. Nous sommes très reconnaissants aux donateurs qui ont perçu la qualité de notre présence en pédiatrie et le plus que cela peut apporter à tous, enfants, parents, soignants... Nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin et avons mis sur pied une asbl pour pouvoir à l'avenir recevoir d'autres soutiens et assurer ainsi la continuité de notre action. »



En février dernier, patients, chercheurs et mécènes se sont réunis à l'occasion d'un déjeuner convivial. Cet agréable moment fut pour eux l'occasion de découvrir le haut niveau d'excellence et d'expertise du Service de rhumatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Diagnostic précoce et traitement incisif : indispensables et indissociables

La Fondation Saint-Luc tente, le plus souvent possible, d'offrir des moments de rencontre conviviaux entre les mécènes et les chercheurs de Saint-Luc. Ce fut encore le cas en février dernier à l'occasion d'un déjeuner organisé sur le thème de la recherche clinique en rhumatologie.

Les mécènes et les patients présents ce jour-là se trouvaient directement concernés par les pathologies rhumatisques. C'est donc avec grand intérêt qu'ils ont entendu les Professeurs Frédéric Houssiau et Bernard Lauwers leur relater l'important travail mené en recherche clinique dans le domaine de la rhumatologie.

Au cours des dernières années, le Service de rhumatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc a acquis une expertise considérable dans la prise en charge des patients souffrant de rhumatismes inflammatoires affectant de préférence des adultes jeunes (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, lupus, sclérose systémique, etc.).

Ces pathologies potentiellement sévères, résultant en un lourd handicap lorsqu'elles sont insuffisamment traitées, nécessitent un diagnostic précoce et un traitement incisif d'emblée (corticostéroïdes, agents inducateurs de rémission, agents biologiques).

Les Professeurs Houssiau et Lauwers, en présence du Professeur Durez, ont informé l'assemblée des diagnostics précoces à apporter, des réponses thérapeutiques, mais également des traitements ciblés qui peuvent arrêter la progression de ces maladies chez certains patients.

Suite à ces présentations, les mécènes et les patients ont pu visiter différents laboratoires dont les travaux ont été présentés par le Professeur Lauwers qui a expliqué, avec beaucoup d'enthousiasme, ce qu'il a pu réaliser grâce au généreux soutien des mécènes ; de leur côté, les mécènes, heureux de pouvoir visiter un laboratoire en toute exclusivité, ont posé de nombreuses questions.

Gala 2009 et visite des jardins : encore merci !

La Fondation Saint-Luc a rassemblé les propriétaires de jardins de l'année 2009 et les bénévoles des comités d'organisation de la visite des jardins et du gala pour les remercier de leur implication sans faille.

« Sans le soutien de toutes ces personnes de bonne volonté, rien n'eût été possible, c'est pourquoi la Fondation Saint-Luc a organisé un déjeuner convivial pour les remercier d'avoir participé bénévolement à la politique d'expansion de la Fondation pendant l'année 2009 », explique Tessa Schmidburg, Secrétaire général.

A l'occasion de ce déjeuner, le Pr Jacques Melin, Coordonnateur général et Médecin-chef aux Cliniques universitaires Saint-Luc a présenté les derniers développements survenus aux Cliniques Saint-Luc. Les propriétaires ayant ouvert leur propriété lors de la visite des jardins de la Fondation Saint-Luc en juin 2009 et les membres des comités d'organisation de cet événement ainsi que de la soirée de gala de septembre dernier ont ainsi pu découvrir les nouveautés institutionnelles et les dernières innovations.

« Ce moment privilégié en petit comité fut l'occasion de souligner l'importance des actions de nos bénévoles, mais aussi de faire le point sur l'évolution de la Fondation en 2009 et sur l'avancement des recherches au sein des Cliniques Saint-Luc », souligne Tessa Schmidburg.

Le déjeuner fut suivi par deux visites de laboratoires exclusives : les cabines de consultations et le lithotripteur du Service d'urologie ainsi qu'une visite de la Radiothérapie oncologique. Ces deux Services sont fortement soutenus par un important mécénat privé.



Vous aimeriez soutenir la Fondation Saint-Luc dans ses différents projets ?

Avez-vous pensé au legs en duo ?

POURQUOI CHOISIR LA FONDATION SAINT-LUC ?

La Fondation est une institution qui s'inscrit dans la durée. Gage de pérennité et de sérieux, la Fondation soumet annuellement ses comptes à l'examen d'un bureau de Réviseurs indépendants qui veille au respect de l'affectation des legs.

QUE PUIS-JE LÉGUER À LA FONDATION ?

Dans le respect de vos héritiers réservataires (enfants ou parents), vous pouvez décider de léguer à la Fondation tout (legs universel) ou partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), ...

LA FONDATION PAYE-T-ELLE DES DROITS DE SUCCESSION ?

Bien sûr, mais l'Administration fiscale accorde des tarifs réduits aux Fondations d'utilité publique. Ces droits de succession sont réduits et fixes (6,6% à Bruxelles, 7% en Wallonie et 8,8% en Flandre). Ils ne varient pas en fonction du montant du legs. Grâce à cette faible taxation, la déperdition du legs est minime: la majorité de votre legs sert votre projet !

QU'EST-CE QUE LE LEGS EN DUO ?

Le legs en duo est une technique de planification successorale qui permet d'assurer à vos héritiers une part d'héritage plus importante, tout en faisant preuve de générosité envers une institution qui a votre confiance et en réduisant fortement la charge fiscale de votre succession.

En pratique, cette technique du legs en duo consiste à répartir votre succession entre vos héritiers et une institution comme la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, « fondation maison » des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Le mécénat devient alors une magnifique alternative à la surcharge fiscale à laquelle certaines successions peuvent vite être soumises.

Le legs peut porter sur l'universalité de votre succession ou sur un ou plusieurs éléments de celle-ci. L'on parle alors tantôt de legs universel, tantôt de legs particulier.

EN PRATIQUE, COMMENT FAIRE UN LEGS EN DUO ?

Comme un legs classique, il doit être prévu par testament. Vous y léguer une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et vous léguer la partie restante à la Fondation Saint-Luc. Il est impératif de prévoir expressément que la Fondation Saint-Luc aura, à sa charge, le paiement de l'entièreté des droits de succession (au taux des droits dus par chacun).

Nous vous conseillons de consulter votre Notaire afin qu'il vous assiste dans la rédaction de votre testament :

- le testament olographique est entièrement rédigé, daté et signé de votre main.
- le testament authentique est rédigé de la main de votre Notaire, sous votre dictée.

ET SI JE ME POSE ENCORE DES QUESTIONS ?

Vous êtes bien décidé à soutenir la Fondation mais hésitez sur la voie à suivre. Pour vous aider à mieux nous connaître, nous tenons à votre disposition une brochure reprenant les grandes lignes d'actions de notre Fondation. Les Echos de la Fondation vous permettent aussi de vous arrêter sur les projets en cours.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat général de la Fondation Saint-Luc ; Mesdames Tessa Schmidburg (secrétaire général) ou Géraldine de Meester (assistante) au 02 764 15 23 ou encore fondation-saintluc@uclouvain.be

News

des Cliniques

Après une longue convalescence, la jeune maman et son bébé se portent très bien.



CAS D'URGENCE

UNE MAMAN ET SON BÉBÉ SAUVÉS IN EXTREMIS

Sauver deux vies au cours d'une même intervention chirurgicale, un pari risqué qu'ont tenté le Pr Gébrine El Khoury, Chef du Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique, et le Pr Frédéric Debiève, Chef de clinique adjoint en Obstétrique, pour sauver une maman et son bébé.

En décembre dernier, une patiente enceinte de 32 semaines a été transférée à Saint-Luc depuis l'hôpital d'Hornu, dans un état extrêmement grave ; la future maman souffrait d'une dissection aortique (une rupture de l'aorte, ndlr) qui menaçait sa vie et celle de son bébé à naître. La seule solution pour tenter de les sauver tous les deux consistait à pratiquer une césarienne en urgence avant d'opérer le cœur de la jeune femme. Une équipe de choc s'est rapidement mobilisée, composée de chirurgiens cardiaques, d'anesthésistes, d'obstétriciens, d'infirmières, de perfusionnistes, etc. L'intervention a débuté par la césarienne et dès que le Pr Debiève a extrait le bébé, les chirurgiens cardio-vasculaires sont entrés en action pour opérer la dissection aortique.

Le résultat de cette double intervention est véritable un miracle : la maman et le bébé ont survécu et sont aujourd'hui en pleine forme. De tels happy end sont rares, car sur les quelques cas de ce type recensés dans le monde, très peu de patientes ont survécu.



UN CENTRE DE L'ALLERGIE A VU LE JOUR A SAINT-LUC

Un Centre de l'allergie a vu le jour aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Au sein de ce Centre, les différents spécialistes concernés par la prise en charge du patient allergique (pneumologues, ORL, pédiatries, dermatologues) travaillent en interaction étroite, pour optimiser la prise en charge du patient allergique. Des consultations multidisciplinaires et

des programmes d'éducation à l'attention du patient sont notamment proposés par le Centre de l'allergie. Médecins généralistes et laboratoires sont également impliqués dans ce projet.



GREFFE DE MÂCHOIRE : UN MÉDECIN DE SAINT-LUC Y PARTICIPE

Une nouvelle greffe de la face a été réalisée à Amiens, quatre ans jour pour jour après la première greffe mondiale de visage. Cette fois encore, le Pr Benoît Lengelé a participé à l'intervention. Il s'agit d'une première dans la mesure où cette nouvelle procédure inclut une partie très importante du squelette mandibulaire (les lèvres, le menton et la mandibule).

Le Pr Lengelé, chirurgien plasticien à Saint-Luc et responsable du Laboratoire de morphologie expérimentale de l'UCL

Remerciements

CityParking SA offre 300 places de parking

La Fondation Saint-Luc remercie tout particulièrement la Banque Degroof pour l'impression de cette neuvième brochure trimestrielle

La société CityParking SA, filiale du groupe Q-Park, a offert 300 tickets de parking à la Fondation Saint-Luc. Ce généreux don permettra à la Fondation Saint-Luc de limiter ses frais de fonctionnement pour que chaque euro donné à la recherche et à la formation soit toujours plus associé à un projet allant dans ce sens. Monsieur Denis Bastin, Directeur général adjoint, expose la politique de mécénat de son entreprise.

« La société CityParking, spécialisée dans le financement, la construction et la gestion de parcs de stationnement depuis plus de quarante ans, considère que l'exploitation d'un parking ne peut en aucun cas être dissociée de son environnement immédiat et plus particulièrement des initiatives publiques ou privées sans but lucratif qui contribuent à la promotion ou au développement social et humain.

Depuis de nombreuses années, nous soutenons les initiatives des associations proches du parking qui n'ont, par leur activité, aucun impact positif ou négatif direct sur notre exploitation mais qui contribuent à générer une image de qualité parmi le public.

Ainsi, par exemple, nous soutenons les ASBL Centre-Ville de Tournai, La Louvière, Charleroi et Arlon, dont le but est la promotion du Centre-Ville par des acteurs publics et privés.

Dès lors que nous étions déjà actifs en tant que sponsor ou acteur direct dans des associations non directement liées à notre activité, mais avec un objectif social ou humain plus éloigné de nos préoccupations entrepreneuriales quotidiennes, il nous est apparu tout aussi évident et important de soutenir (modestement) la Fondation Saint-Luc lorsque celle-ci nous a sollicités.

Cette contribution s'inscrit doublement dans les engagements de valeur de notre entreprise : travailler ensemble pour promouvoir la qualité. »

BANQUE
DEGROOF



Souhaitez-vous sponsoriser l'impression des Echos de la Fondation Saint-Luc ?

Si votre entreprise souhaite sponsoriser l'impression des prochaines éditions des Echos de la Fondation Saint-Luc, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous vous remercions d'ores et déjà pour cette généreuse démarche.

"Avec moi, soutenez la Fondation Saint-Luc"

Corinne Boulanger (RTBF)



Pour tout don, un seul numéro de compte :
191-0367771-10

Déductibilité fiscale à partir de 30 €

www.foundationsaintluc.be - T. 02 764 15 23

Merci à Corinne Boulanger, Marraine bénévole de la Fondation Saint-Luc et à Eléa, docteur en herbe.



Les Amis de la Fondation

Rejoignez les Amis de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 500 € au cours de la même année.

Association des Proches de la Fondation

Ainsi que l'Association des Proches de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 6.000 € au cours de la même année.

Bourses nominatives

Nous vous proposons également un mécénat sous forme de prix nominatif permettant à des particuliers et des institutions de soutenir un projet dans un domaine déterminé. Ce montant du prix ne peut être inférieur à 50.000 €. Le Conseil scientifique de la Fondation garantira la qualité du projet.

D'une façon générale, la Fondation Saint-Luc permet à tout mécène d'aider de manière ciblée l'activité que celui-ci souhaite personnellement encourager.

Un numéro de compte principal :

CBC 191-0367771-10
IBAN : BE41 1910 3677 7110
BIC : CREGBEBB

LA MISSION DE LA FONDATION

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assignée. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain.

La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger.

De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multidisciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent un des socles de l'activité universitaire des Cliniques Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-LUC

Président du Conseil d'administration
Regnier HAEGELSTEEN

Membres

Jacques BERGHMANS
Philippe BIOUL
Edgard COCHE
Philippe DEHASPE
Bruno DELVAUX
Pierre GIANELLO (Président du Conseil scientifique)
Jacques MELIN
Baudouin MEUNIER
Philippe NOIRHOMME (Président du Bureau exécutif)
Dominique OPFERGELT
Patrick PARMENTIER
Michel PETERBROECK
Marc SAVERYS
Birky de VILLEVAS de SAINT-PIERRE JETTE
Luc WILLAME

S.A.S. le Prince Philipp-Erasme de LIECHTENSTEIN
(Président honoraire)

PERSONNES DE CONTACT :

Tessa Schmidburg
Secrétaire Général
Tél: 00 32 2 764 15 23
Tessa.Schmidburg@uclouvain.be

Géraldine de Meester
Assistante
Tél: 00 32 2 764 13 96
Geraldine.demeester@uclouvain.be

Fondation Saint-Luc - Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles

www.foundationsaintluc.be

Les dons de 30 € et plus sont déductibles fiscalement.

**Du fond du cœur,
un GRAND MERCI !**



Les Echos de la Fondation est une publication du Service de communication

Validation: Pr J. Melin, Pr Ph. Noirhomme, Th De Nayer
Réalisation/Rédaction: Géraldine Fontaine, Virginie Sterckx (Legs et succession)
Photographies: © CAV - Hugues Depasse
Graphisme et mise en page: CAV - Rudy Lechante
Editeur responsable: Tessa Schmidburg